



Code vestimentaire scolaire

Par **Seraphicatenko**, le **10/09/2010** à **20:45**

Bonjour,
Je fais appel à vos services aujourd'hui car ma soeur, élève dans un collège de région parisienne se voit fréquemment punir pour son look vestimentaire (ceinture qui pend sur la taille, chaîne au pantalon ou bracelet en cuir), l'administration l'accuse également d'être responsable de la mode vestimentaire d'autres élèves qui s'habillent à leur tour dans un style punk/rock. Je considère cela comme de la discrimination de punir quelqu'un s'habillant en punk alors qu'on ne dit rien à certaines filles s'habillant presque comme des prostituées.
Ma question est donc la suivante, que puis-je faire contre cette injustice ?

Par **Tisuisse**, le **10/09/2010** à **23:08**

Bonjour,
Vous : rien. C'est à vos parents d'agir, pas à vous. Il y a un règlement intérieur de l'école, elle suit ce règlement intérieur, c'est tout. Une école est faite pour y bosser non pour transformer les salles de cours en salon de défilé de mode punk.